



Engagement à lutter contre l'intimidation/la cyberintimidation – Parents

Nous, les parents de _____, acceptons de nous unir afin d'éradiquer l'intimidation/la cyberintimidation au sein de notre école.

Nous sommes d'avis que chacun devrait pouvoir jouir en toute égalité de notre école, d'une vie paisible à la maison et sur Internet, et se sentir en sécurité et accepté indépendamment de la couleur de sa peau, de sa race, de son sexe, de sa popularité, de ses talents athlétiques, de son intelligence, de sa religion et de sa nationalité.

Pousser, bousculer, frapper, cracher, insulter, se moquer et exclure sont autant de formes d'intimidation. Il est question de cyberintimidation lorsqu'un jeune, un préadolescent ou un adolescent est tourmenté, menacé, harcelé, humilié, embarrassé ou autrement ciblé par un autre jeune, préadolescent ou adolescent sur Internet, à l'aide de technologies interactives et numériques ou de téléphones mobiles. L'intimidation et la cyberintimidation sont sources de souffrance et de stress pour les victimes et ne sont jamais justifiées ni excusables sous prétexte que « ce sont des enfants », « ils ne font que se taquiner » ou toute autre explication. La victime ne doit jamais se sentir responsable d'être la cible d'intimidation ou de cyberintimidation.

En signant cet engagement, nous, les parents, acceptons :

1. De nous tenir informés et d'informer nos enfants quant aux politiques en matière d'intimidation et de cyberintimidation en vigueur à l'école.
2. De travailler en partenariat avec l'école afin d'encourager un comportement positif, de valoriser les différences et de promouvoir la sensibilité envers les autres.
3. De discuter régulièrement avec nos enfants afin de savoir comment ils se sentent par rapport aux travaux scolaires, à leurs amitiés et leurs rapports avec les autres.
4. D'informer le personnel enseignant si des changements surviennent dans le comportement de nos enfants ou si une situation à la maison pourrait entraîner un changement au niveau de leur comportement à l'école.
5. D'alerter le personnel enseignant en cas d'intimidation ou de cyberintimidation.

Signature : _____

Nom en caractères d'imprimerie : _____ Date : _____